



Ecole primaire  
8A, rue de l'Eglise  
67280 URMATT  
Tel: 03 88 47 34 55  
ce.0672529K@ac-strasbourg.fr

**Procès-verbal du Conseil d'école du lundi 8 février 2021  
tenu en visioconférence pour raison sanitaire**

Personnes présentes :

- Pour la municipalité : M Grisé, maire ; Mme Guillotin, conseillère municipale
- Pour les parents d'élèves élus : Mmes Goergler-Kranz, Marques, Strubel et Wagner
- Pour l'équipe éducative : Mmes Encoignard, Herment, Javor, Tintinger et Ulrich, enseignantes ;  
Mme Bentz, ATSEM ; Mme Grasser : intervenante au titre du Service civique

Le procès-verbal du conseil d'école du 3 novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité

Les points à l'ordre du jour ont été abordés dans l'ordre

**1. Vie de l'école rythmée par l'évolution sanitaire**

La vie de l'école= un long fleuve tranquille ? Bien loin de là !

- Période très intense administrativement et pédagogiquement : merci à l'équipe de sa mobilisation bien plus et presque au-delà de ses possibilités individuelles.
- Classe de CE1/CM1 : nombreuses réunions, pistes pédagogiques et administratives évoquées avec les parents, la municipalité, l'inspection, le RASED (plus de créneau de ré éducation disponible actuellement mais intervention de la psychologue) pour améliorer la prise en charge des éléments compliqués ou plus fragiles et soulager la classe : des avancées ont été trouvées.
- recrutement d'une personne sous le contrat « service civique » pour 6 mois à compter du 7/01
- sanitaire : 8 élèves se sont saisis de l'autorisation d'auto-confinement en famille le 17 et 18 décembre.
- Fin du cycle piscine de 12 séances pour les CM : des progrès notables chez tous, remerciement aux parents accompagnateurs et de la stagiaire STAPS sur 4 semaines
- Noël :
  - o 17/12 : 3 spectacles dans 3 lieux différents par M Weil magicien pour les classes de PS/MS, GS/CP et CP/CE2 : très appréciés !
  - o 8/12 : distribution par la municipalité de chocolats et livres dument choisis par les enseignantes
- Acceptation par l'IA du dossier de demande de subventions « Label école numérique rurale » : subvention de 7000€ et investissement municipal de 21000€ hors coût des dalles installées le 21/12
- 11/01 : démarrage de l'intervention de l'association « Lire et faire lire » le lundi alternativement dans chaque classe
- 18/01 : sortie à la neige des CE1/CM1 autorisée dans le cadre des sorties de pleine nature
- 18 au 19/01 : évaluations nationales CP. Globalement bons résultats autant en français qu'en math. 2 élèves plus en difficultés
- 18/01 : participation des CM à « Math sans frontières » au collège de Mutzig ; résolution de Pb en math, échanges, lecture et visite du collège par le Principal, M. Miniotti.
- 29/01 : transmission d'une fiche « Santé sécurité au travail » pour un nouvel acte de violence ; dénouement : d'un commun accord de tous les partenaires, un changement d'école est décidé pour l'enfant après les vacances d'hiver.
- 2/02 : suite à l'apparition et la propagation de variants, adaptation des protocoles
  - aération des locaux
  - il revient aux parents de fournir les masques (uniquement chirurgicaux ou en tissu de norme de filtration 1) à leurs enfants pour qu'ils puissent en changer dans la journée et veiller à les tenir propres. L'école peut fournir un masque en cas d'accident d'élastique ou d'oubli ponctuel.

- évolution des conditions de pratique sportive : interdite dans les gymnases, piscines et autres salles pour les classes élémentaires. Autorisée pour la pratique des activités physiques quotidienne en salle de motricité pour les classes maternelles sous condition d'aération.

Evidemment, conservation des modalités de non-brassage des classes : entrées/sorties, récréations, plus de décroisement, matériel non partagé, quarantaine des livres prêtés... : très contraignant mais indispensable pour cerner les éventuels cas « contact ». Nouvelle problématique : absence d'enseignante et non-remplacement physique : mise en place, à moyen humain constant, d'un service d'accueil qui ne peut excéder 8 enfants sans déborder sur les autres classes en gérant un brassage qui serait à même de ruiner tous les efforts consentis. Merci aux parents qui le peuvent de garder leur enfant à la maison, en distanciel.

Modalités des 2 prochaines semaines pour la classe de CE1/CM1 : remplacement en présentiel le 8, 9 et 19 février et en distanciel les autres jours. Pour ne pas surcharger le groupe d'accueil, les CM auront classe tous ensembles dans la classe de Mme Encoignard sur l'amplitude des journées de distanciel. Les modalités du distanciel pour les CE1 seront communiquées dès que connues.

M le Maire regrette que dans un village, les parents s'expriment, grognent mais ne s'autorisent pas à agir en tant que citoyen et laissent l'école ou la municipalité régler dans la mesure de leurs moyens les problèmes.

Projets non conduits :

- « Ecole et cinéma » : parade : regarder les films à l'école (perte de la dimension « événementielle » mais conservation de la dimension culturelle insufflée par les conseillers péda. en arts visuels)
- Prêts à la bibliothèque municipale

2/02 : chandelier au RDC : réinvestissement sucré/salé de la semaine du goût

A venir :

16/02 : Mardi Gras : enfants de maternelle déguisés le matin et de l'élémentaire l'après-midi ; jeux/défis dans les classes- goûter beignets achetés par la coop

18/2 : intervention en PS/MS d'une éducatrice comportementaliste canin pour savoir connaître et interpréter les signaux de communication du chien et éviter les morsures.

12/02 : transmission aux élèves de l'élémentaire des évaluations (LSU)

19/02 : transmission aux élèves de maternelle du cahier de suivi des apprentissages (pensez à le parapher !) cahier de vie et classeur de travaux et à les transmettre à l'école à la rentrée de mars

Après les congés :

Participation de l'école au « Printemps de la forêt » (28 mai) :

- 12/3 : Visite des CM de la cogénération : 6 parents accompagnateurs le matin
- 12/3 : intervention en classe de Mme Petit pour un moment d'échanges autour de l'exploitation de la forêt, l'après-midi ; 19/3 : visite de la scierie le matin

En cours de renseignements : intervention au niveau de la classe de CP/CE2

- projets en arts plastiques pour les plus jeunes

Evidemment, les conditions sanitaires influenceront grandement sur ce déroulé.

du 29 mars au 9 avril : Accueil en maternelle d'une stagiaire en psychomotricité

**Côté administratif :**

- 1 départ (CE1) ; 2 arrivées (CE1 et CM2)
- Mme Herment, étant en stage du 8 mars au 23 avril, sera remplacée, en classe, par M. Lecoustre les mardi, jeudi et vendredi
- Elle poursuivra la partie administrative à distance sur cette période : toutes les demandes d'informations, absence d'enfants seront à transmettre par mail ; au besoin, une permanence sera établie le mercredi matin pour ce qui concerne les dossiers d'orientation notamment.

Si une mesure de fermeture de classe devait se faire, chaque maîtresse dispose de la liste de diffusion des représentants légaux et d'une adresse mail propre à sa classe pour rester en contact avec vous : [ps-ms.urmatt@laposte.net](mailto:ps-ms.urmatt@laposte.net); [gs-cp.urmatt@laposte.net](mailto:gs-cp.urmatt@laposte.net); [cp-ce2.urmatt@laposte.net](mailto:cp-ce2.urmatt@laposte.net); [ce1-cm1.urmatt@laposte.net](mailto:ce1-cm1.urmatt@laposte.net) et [cm1-cm2.urmatt@laposte.net](mailto:cm1-cm2.urmatt@laposte.net) )

- Sécurité : la simulation avec évacuation est avancée au 15 février
- Date du prochain Conseil d'école : 7 juin à 18h en présentiel ?

Préparation de la rentrée prochaine :

- Terme de la demande de dérogation de la semaine des 4,5 jours : positionnement du conseil d'école : vote à l'unanimité de la demande de poursuite de la dérogation à 4 jours.

- Admission à l'école d'Urmatt : du 1er mars au 9 avril, faire établir un certificat d'inscription en mairie (du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h à 17h le jeudi) et y chercher le dossier d'admission. Soigneusement complété, ce dossier est à déposer soit dans la boîte aux lettres de la mairie soit dans celle de l'école avant le 19 avril. Merci d'avance !

La réunion d'information se tiendra en présentiel, si les conditions sanitaires sont favorables, le vendredi 25 juin à 18h.

En prévisionnel, 110 élèves devraient être accueillis, effectifs en hausse : demande d'un adulte supplémentaire en maternelle du moins le matin. M le Maire confirme la hausse des permis de construire et l'augmentation du nombre d'enfants dans les prochaines années. La municipalité se tiendra prête à accompagner humainement l'équipe au moment voulu.

## 2. Travaux et investissements

Travaux :

- mise en peinture des classes de GS/CP et CP/CE2 pendant les grandes vacances

Investissement :

- achat de manuels scolaire de math en CM

- remplacement des chaises

- achat et installation de 2 postes fixes avec clavier et câblage internet dans la classe de PS/MS

## **3. Réponses aux questions des parents :**

- Souhait d'un parent d'élève élu de création de groupes WhatsApp pour les parents, par classe (**sur la base du volontariat**) pour favoriser les échanges notamment.

*Beaucoup plus d'informations arrivent dans les familles par mail et chacun peut s'adresser aux parents d'élèves ou à l'école par le biais des messageries déjà créées. Concernant les devoirs, il est toujours d'actualité que les parents d'un élève absent soient en contact avec un copain de celui-ci et récupèrent ainsi les devoirs. L'école se pose la question du modérateur et invite les parents intéressés à se signaler en utilisant l'adresse des délégués : [parents.eleves-urmatt@outlook.fr](mailto:parents.eleves-urmatt@outlook.fr).*

- Enseignement de l'allemand : Y a-t-il des objectifs à atteindre en fin de primaire ?

*En langues vivantes, les programmes ainsi que les compétences travaillées découlent du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. On cherche à développer l'écoute, la compréhension, la parole, la réaction et le dialogue ainsi que la découverte des aspects culturels de la langue. Ainsi progressivement, on apprend à se présenter, dire son âge, les chiffres jusqu'à 10, les jours de la semaine de manière ludique à travers des comptines et des chansons pour arriver au CM à consolider ces acquis en reprenant des structures syntaxiques et en découvrant le côté culturel de la langue.*

## Retour des bouteilles consignées de jus de pomme et risque de non retour :

*Les personnes ayant acheté les bouteilles ont été informées lors de l'achat du fait qu'elles étaient consignées et devaient être ramenées à l'école. Pour plus de facilité de récupération, vous pouvez aussi les déposer dans le hall de la mairie.*

## Photos de classe 2020/21 ?

*Réelle demande et attente ! M. Wolff, photographe local est contacté et rendez-vous est pris pour le 3 mai !*

## Cycle piscine au printemps ?

*Un cycle du 9 avril au 2 juillet soit 10 séances est prévu pour les CP CE1 et CE2. A l'heure actuelle les piscines sont fermées et l'évolution sanitaire incertaine ne permet pas de se projeter.*

Mot de la fin de M le Maire : situation difficile qui a malheureusement duré, va laisser des traces qui ne s'effaceront pas si vite mais confiance en la capacité de résilience et tout le soutien à Mme Petit.

La secrétaire de session : E. Encoignard

La directrice : N. Herment

